Gestion collective des déchets sur la zone d'activités d'Arnavant (quartier d'Arnavaux) et sur les zones franches à Marseille (13)

Cap Au Nord Entreprendre et Arnavant

Auteur :

Immeuble Carré Gabriel
31 Bd Charles Moretti
13014 Marseille
Voir le site internet
Mélina Py
melina.py@pernod.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Arnavant est l'association d'entrepreneurs de la zone d'activité du même nom à Marseille. Créée au début des années 60, elle a pour but de favoriser les échanges et l'émergence d'actions collectives au sein de la zone d'activité (400 entreprises dont 50 % de très petites entreprises).

Dès 2008, la commission « environnement – déchet » Arna'Vert a mis **la gestion des déchets au cœur des réflexions d'Arnavant**.

La gestion collective est alors apparue comme une alternative innovante pour accompagner les entreprises sur cette problématique et permettre leur mobilisation sur la réduction et le tri des déchets (la CU de Marseille n'assurant pas la collecte sélective).

Ainsi, depuis 2008, les piles et DEEE sont collectés collectivement.

En 2011, une consultation a été lancée pour mettre en place la gestion collective d'autres types de déchets (Papiers/Cartons, Bois/palettes, DIB, DIS, Emballages, Métaux, Plastiques, Verre, OM, Déchets de garage, Déchets Carnés, Boues et eaux issues des séparateurs hydrocarbures).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les principaux objectifs visés par la mise en place d'une gestion collective des déchets sont :

- Apporter les éléments nécessaires aux entreprises pour **faire face aux obligations** ;
- **Améliorer la gestion et optimiser le tri** des déchets industriels sur la zone ;
- Mettre en œuvre des dispositifs permettant de **réduire les coûts de gestion** des déchets par une mutualisation des moyens entre les entreprises de la zone.

Résultats quantitatifs

- Depuis 2008, la collecte des piles est assurée par deux type d'actions : regroupement des piles des petits producteurs et enlèvement unique du prestataire et enlèvement direct du prestataire chez les "gros" producteurs ;
- Collecte de 8 tonnes de DEEE en 2010 (journées de collecte organisées 2 fois par an);
- La mise en place des autres collectes de déchets ayant eu lieu en 2011, il n'y a pas encore de retours chiffrés.

Résultats qualitatifs

- Accompagnement des entreprises dans la compréhension des obligations en matière d'environnement ;
- Actions de communication au travers des "petits déjeuners" d'information et de l'ArnaMag disponible sur le site internet.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Années 60 - Création d'Arnavant ;
- 2008 - Création de la commission Arna'Vert (groupe de travail sur la thématique Environnement-Déchets) ;
- 2008 - Création d'actions ponctuelles de collecte - Piles/DEEE
- 2010/2011 - Etudes de gisement et de faisabilité pour la gestion collective de divers flux de déchets ;
- 2011 - Lancement d'une consultation pour la passation d'une convention (1 lot par flux : Papiers/Cartons, Bois/palettes, DIB, DIS, Emballages, Métaux, Plastiques, Piles, DEEE, Verre, OM, Déchets de garage, Déchets Carnés, Boues et eaux issues des séparateurs hydrocarbures).

Moyens humains

- Mise à disposition du groupe de travail en moyenne 1 jour par mois ;
- 1 Chargée de mission depuis mars 2011 ;
- Précédemment un stagiaire 6 mois - Démarche et DCE.

Moyens financiers

L'opération a reçu des aides de l'ADEME et de la Région PACA pour l'étude amont et pour le salaire de la chargée de mission.

L'opération a reçu une aide de l'Europe via le FEDER.

L'opération est également financée via l'adhésion des entreprises à ARNAVANT.

Moyens techniques

- Mobilisation des partenaires ADEME, Région.
- Réunion de travail tous les 2 mois avec les membres du groupe de travail (13 entreprises participantes).
- Petits déjeuners d'information tous les 6 mois.

Aucun moyen technique dédié aux collectes n'a été financé par l'opération. La collecte est assurée par les prestataires. L'achat des bacs est à la charge des entreprises.

Partenaires mobilisés

- Marseille Provence Métropole
- Région PACA
- ADEME
- CCI
- Agence de l'Eau - Sur la partie « effluents ».

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'opération est a priori reproductible sur des zones d'activité similaires.

Difficultés rencontrées

De **nombreux types de déchets** ont été pris en compte dans la gestion collective (par exemple les **boues des séparateurs hydrocarbures**).

Recommandations éventuelles

- Créer un groupe de travail représentatif de la zone.
- Commencer par démarcher les partenaires locaux pour obtenir les informations importantes.
- Visites et prises d'informations sur les bonnes pratiques.
- Insister sur la communication et la sensibilisation des acteurs.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ENTREPRISE | ECOEXEMPLARITE | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions